

FICHE PRATIQUE DE SÉCURITÉ

ED 115



La gamme des couteaux à lame jetable est aussi variée que les utilisations qui en sont faites

Aux bons ouvriers, les bons outils... Cette formule prend tout son sens lorsque l'outil en question est un couteau à lame jetable.

Ces couteaux présentent l'avantage de conserver une lame au tranchant parfait tout en éliminant les opérations d'aiguisage. Cependant, par nature leur lame est dangereuse et leur utilisation est source de risques.

Gérer ces risques consiste d'abord à réfléchir sur les tâches à exécuter et les modes opératoires. Ensuite, à définir le poste de travail, son organisation, les équipements vraiment adaptés. Enfin, à former le personnel tout en garantissant des dispositions pour le maintien en état des équipements.

Un questionnaire est proposé pour aider cette réflexion et faciliter les choix.

Couteaux à lame jetable

Qui dit couteau dit produits à découper. Ceux-ci sont de natures très diverses : papiers, cartons, ficelles, textiles, plastiques, rubans adhésifs, mousses synthétiques, caoutchoucs, cuirs, skaïs, moquettes, linoléum, bois... et de consistances fort différentes. Les matières varient :

- plus ou moins épaisses, dures, molles, souples, élastiques,
- lisses, rugueuses, etc.
- sous forme de plaques, films, rubans, cordons,

Pour la coupe de ces produits, les fabricants de couteaux à lames jetables proposent une très large gamme d'équipements adaptés à des matières et des situations de travail variées. Parmi ces couteaux figurent les

Des chiffres...

Couteaux, tranchets, serpettes ont été responsables de 692 accidents, à l'origine d'incapacités permanentes, sur 23 084 accidents avec arrêt (année 2001). Ces accidents ont représenté 423 678 journées perdues avec incapacité temporaire. (source CNAMTS)

« cutters »; selon la définition du dictionnaire, ce sont des « Instruments tranchants à lame coulissante servant à couper le papier, le carton. »

Ce document traite exclusivement des couteaux à lame jetable; plus particulièrement des couteaux dits de sécurité, conçus pour éviter les risques de coupures. Les couteaux à lame fixe, du type couteaux de bouchers par exemple, sont traités dans des brochures spécifiques éditées par l'INRS.

RISQUES

Les couteaux sont à l'origine de nombreuses coupures dans le milieu du travail, mais aussi en milieu domestique. Ces coupures sont le plus souvent bénignes. Mais dans certains cas, elles peuvent être à l'origine d'accidents graves en raison de leur profondeur et de leur localisation.

Les **SITUATIONS À RISQUE LES PLUS COURANTES** sont :

- l'emploi de couteaux, parfois bricolés, inadaptés au travail à réaliser,
- les dérapages dus à de mauvaises métho-

DES COUTEAUX INTRINSÈQUEMENT SÛRS...



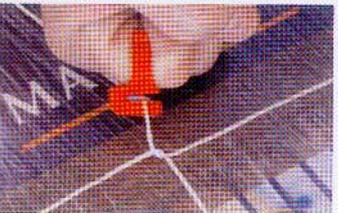
Couteau de type « bec de perroquet » (© M) : la forme de l'ouverture sur le tranchant évite toute blessure



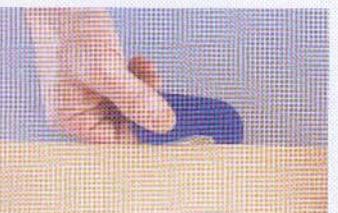
Outil à double usage : il coupe aussi le feuilard plastique. Utilisé lame sortie, la rétraction a lieu en fin de coupe même si le poussoir est maintenu appuyé (© MP)



Un coupe film (© MP)



Anneau coupe ficelle (© MP)



un outil parfaitement adapté à l'ouverture sans risque du courrier (© MP)

des de coupe ou à des efforts anormaux liés à l'emploi de lames émoussées,

- les coups de couteau lors des mouvements de fin de coupe,
- la manipulation des lames lors de leur remplacement,
- la projection d'éclats ou de morceaux notamment lors de l'utilisation de lames de grande longueur ou de lames sécables pré-découpées,
- les contacts involontaires lors de la prise en main alors que la lame n'est pas rétractée,
- l'abandon sans précaution des lames usagées.

D'**AUTRES RISQUES** sont également à prendre en compte :

- la projection de morceaux de lame dans les zones non désirées d'un procédé de fabrication, dans des denrées alimentaires par exemple,
- la fatigue musculaire due à des efforts de serrage sur des manches de couteaux aux formes inadaptées, ce qui peut être à l'origine de troubles musculosquelettiques (TMS) en particulier lors de gestes répétitifs dans des situations de travail contraignantes sur de longues périodes.

MESURES DE PRÉVENTION

La première mesure de prévention consiste à s'interroger :

LE COUTEAU EST-IL NÉCESSAIRE ?

N'y a-t-il rien qui puisse être modifié :

- dans le processus de fabrication ?
- dans la méthode de travail ?
- dans le choix des conditionnements de produits, etc. ?
- dans le choix des moyens... ?

SI LE COUTEAU EST NÉCESSAIRE, les mesures de prévention passent, en premier lieu, par l'analyse du travail à effectuer, afin de définir le bon mode opératoire et de choisir le couteau approprié, le couteau universel n'existant pas.

Cette analyse conduit souvent à un aménagement spécifique du poste de travail, à l'aide d'équipements adaptés, table, console, dessertes..., en tenant compte des paramètres environnementaux, notamment la qualité de l'éclairage.

SELON LE TRAVAIL EFFECTUÉ...

... des accessoires, tels que *règle, étui de ceinture, boîte de sécurité pour coupe et récupération des lames sécables, boîtes de collecte des lames...*

... et des équipements de protection individuelle, tels que *gants, gants à manchettes, tabliers...*

peuvent s'avérer nécessaires, notamment

lorsque l'effort de coupe est important.

La « bonne » méthode de coupe doit être apprise ; et l'organisation mise en place doit être connue. La formation du personnel est donc indispensable.

PRÉVENIR L'ACCIDENT requiert donc une réflexion préalable pour définir :

- les tâches à accomplir,
- la conception, l'aménagement et l'organisation du poste de travail,
- les modes opératoires,
- les couteaux et les lames appropriées,
- les accessoires et EPI nécessaires,
- l'organisation pour le maintien en bon état des couteaux, accessoires et EPI,
- le mode de formation et d'information des opérateurs.

RÉGLEMENTATION

Des textes propres à l'enseignement ou les transports aériens, par exemple, interdisent la possession de cutters pour la sécurité des élèves ou pour la lutte contre les agressions.

En milieu professionnel, si des consignes de sécurité internes à un établissement peuvent proscrire leur usage, aucun texte réglementaire n'interdit l'emploi des couteaux à lame jetable dont font partie les cutters.

Concernant les cutters, proscrire leur emploi, via des consignes internes, se justifie par les risques spécifiques qu'ils présentent, liés principalement :

- aux morceaux de lames cassées (lames sécables) pouvant être projetés sur des zones indésirables dans des procédés de fabrication tels que l'agroalimentaire,
- au bris intempestif des lames trop longues,
- à l'impossibilité de mettre en place des dispositifs tels qu'étrier ou système de rétraction automatique, qui empêcheraient l'accès à la lame en fin de coupe notamment.

Interdire le cutter est donc souvent une bonne solution pour éviter les accidents. Encore faut-il éviter l'amalgame avec l'ensemble des couteaux à lame jetable... Une telle confusion peut aboutir à une déviation du risque par l'emploi de couteaux inadaptés, voire bricolés, alors que les fabricants diversifient leurs offres. En collaboration avec des utilisateurs, ils améliorent la sécurité et l'ergonomie des produits, tout en développant de nouveaux couteaux dédiés à des travaux spécifiques.

Par ailleurs, l'emploi de cutter est parfois justifié. Ainsi, dans la pose des papiers peints, les lames bien affûtées requises pour la découpe s'émoussent rapidement sur les murs, d'où l'intérêt des lames sécables. L'utilisation de réceptacles faisant office de brise-lame, ainsi que la bonne formation des opérateurs sur les techniques de coupe sont à même de réduire les risques qu'ils présentent.

LA SOLUTION SANS COUPEAU



un ruban intégré dans le carton ouvre l'emballage

Rappelons que le milieu domestique n'est pas épargné par les accidents. Et les couteaux de sécurité, peu représentés en rayons, mériteraient une meilleure promotion ainsi qu'une information sur les risques qu'ils contribuent à prévenir.

QUESTIONNAIRE

Ce questionnaire propose des éléments de réflexion pour aménager et organiser les postes de travail, choisir les outils les mieux adaptés aux tâches à effectuer, former le personnel à la connaissance des risques et à l'emploi des couteaux.

CONSEILS POUR UNE DÉMARCHE EFFICACE

- Associer les opérateurs dans le questionnement est un gage de pertinence dans la collecte des informations.
- Analyser l'activité de chaque opérateur est nécessaire pour améliorer les postes existants.

LA RÉTRACTION AUTOMATIQUE



LA RÉTRACTION AUTOMATIQUE, EN IMAGE : la rétraction a lieu dès que la lame sort du matériau évitant ainsi les risques de coupure en fin de geste (©M)



UN OUTIL SPÉCIFIQUE POUR L'INDUSTRIE DU PAPIER



Couteau pour refendre le papier. Un arceau de sécurité recouvre le crochet en fin de coupe

TÂCHES

Quel est le travail à effectuer ?

L'emploi d'un couteau est-il la seule solution envisageable ?

Quelles sont les caractéristiques des matériaux à couper (nature, forme, consistance, etc.) ?

CONCEPTION, AMÉNAGEMENT, ORGANISATION DU POSTE DE TRAVAIL

Qui utilise les couteaux ?

L'opération de coupe nécessite-t-elle des aménagements spécifiques (ex. : support, table élévatrice, table pivotante, desserte...)?

Quel est le niveau d'éclairage requis pour effectuer la coupe ?

Comment l'opérateur s'approvisionne-t-il en lames neuves ?

Quel est le stock nécessaire au poste de travail ?

Où et comment les lames sont-elles stockées ?

Où les lames sont-elles mises au rebut ?

Le couteau est-il individuel ?

Si il est partagé, comment est-il mis à disposition ?

Comment le couteau est-il remis en fin de travail ?

MODE OPÉRATOIRE

Quel effort est exercé lors de la coupe ?

Comment le couteau est-il tenu et comment s'effectue la coupe ? (Dans le cas de postures contraignantes pour l'opérateur, s'assurer de l'adéquation des aménagements définis ci-dessus)

La coupe à effectuer demande-t-elle une dextérité ou une précision particulière ?

Y a-t-il des risques pour les produits lors de la coupe ?

Quelles seraient les conséquences éventuelles de projections d'éléments de lames sécables ? (ce type de lame doit être évité)

Quelle est la fréquence d'emploi du couteau ? (en cas de fréquence élevée, choisir un manche large et épais pour éviter les risques de TMS)

Quelle est la fréquence de remplacement des lames ? (Toujours privilégier les couteaux dont les lames se remplacent facilement et rapidement. En cas de remplacement fréquent, choisir des lames à résistance accrue)

L'effort à exercer lors de la coupe peut-il être à l'origine du dérapage des doigts ? (Si oui, choisir une forme de manche évitant ce dérapage)

La fréquence ou le mode d'utilisation du couteau nécessitent-ils qu'il soit d'une solidité renforcée ?

Le couteau sera-t-il utilisé avec des gants ?

(Si oui, retenir une forme de manche permettant une bonne préhension)

Un essai du couteau avant le choix final est-il prévu ?

QUESTIONNAIRE (suite)**COUTEAUX ET LAMES**

Les différentes coupes à effectuer nécessitent-elles l'emploi de plusieurs couteaux ?

L'emploi d'une lame longue et souple est-il nécessaire ?
(Si oui, utiliser un cutter à lame non sécable)

Quel est le type de lame approprié ? (Se référer au mode opératoire ci-avant)

Un couteau intrinsèquement sûr est-il utilisable ?

Existe-t-il des couteaux de sécurité à lame rétractable, ou à étrier de protection, adaptés au travail à effectuer ?
Si non, l'emploi de cutters ou d'autres types de couteaux à lames jetables est-il pleinement justifié ?

Compte tenu des tâches et du mode opératoire, quel est le couteau adapté ?

Le modèle de couteau retenu convient-il également aux droitiers et gauchers ?

ACCESSOIRES ET ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Les équipements suivants sont-ils nécessaires ?

- étui de ceinture (fourreau),
- boîte de sécurité pour coupe et récupération des lames sécables,
- conteneur pour lames usagées.

Subsiste-t-il des risques résiduels nécessitant l'emploi d'équipements de protection individuelle (EPI) ?

Si des gants sont employés, ont-ils le niveau de performance requis, 4 ou 5, pour la résistance à la coupure par tranchage (2^e chiffre du marquage de conformité du gant qui en comporte 4) ?

MAINTIEN EN ÉTAT

Quelles sont les dispositions prévues afin de garantir le maintien en bon état des couteaux, accessoires et équipements de protection individuelle (EPI) ?

FORMATION/INFORMATION

Comment l'opérateur a-t-il connaissance :

- du mode opératoire ?
- des techniques de manipulation des couteaux et du port des EPI ?
- de l'organisation mise en place ?

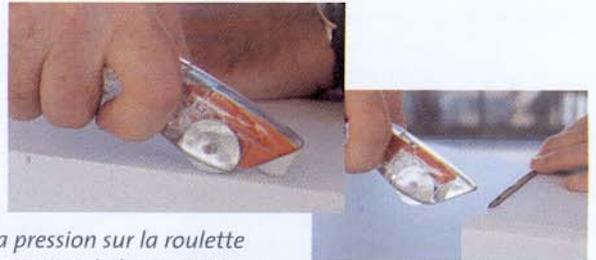
Une fiche de poste est-elle nécessaire ?

Une note d'information est-elle nécessaire ?

Quel est le lieu le plus approprié pour apposer les affiches de sécurité ?



Le mécanisme de retrait de la lame agit alors que le poussoir est maintenu appuyé (© M)



La pression sur la roulette maintient la lame sortie. Dès la rupture de contact, la lame est rappelée dans son logement (©M)



Ce couteau conçu pour l'ouverture de sacs plastiques, papier, etc. est doté d'un étrier autobloquant qui recouvre automatiquement le tranchant de la lame en fin de coupe. Ici retournement de la lame usée

REMPACEMENT DES LAMES ET GESTION DES DÉCHETS

Remplacement de lame facilité, risques diminués (©M)



Dans le cas du cutter à lame sécable, ce réceptacle élimine le risque de coupure lors de la manipulation du bout de lame usée... (©M)

... Par la suite, il est vidé dans une boîte de collecte qui permet la gestion sans risques des déchets dangereux (© M)



Auteur : Guy Welitz • Secrétariat de rédaction : Christine Larcher • Photographies : Yves Cousson • Modèles des fabricants Martor (© M) et Mure&Peyrot (© MP)